

REPONSE

De M. MALET, alors Chancelier de L'Académie, au Discours prononcé par M. le Comte DE MORVILLE le jour de sa réception, le 22 juin 1723

Monsieur,

La mémoire des Hommes de Lettres ne peut être trop honorée dans un Etat ; et lorsque leur modestie ne peut plus souffrir des louanges, qui leur font légitimement dues ; il n'est pas juste que leur gloire souffre dans l'éloge qu'on en doit faire : c'est cependant ce qui arrive aujourd'hui au sujet de M. l'Abbé de Dangeau.

Cet illustre Académicien n'aurait rien perdu de sa gloire, si Monsieur le Directeur avait présidé ; votre réception, Monsieur, se ferait faite aussi avec plus d'éclat, et toute l'Assemblée aurait remporté une plus haute idée de cette Compagnie, quand on aurait vu un Maréchal de France, également né pour l'éloquence et pour les grandes actions, occuper ici la première place.

Je vais essayer de m'acquitter en son absence de ce que l'Académie doit à la mémoire de Monsieur l'Abbé de Dangeau, et de ce qu'elle vous doit aussi, Monsieur, pour l'engagement que vous venez contracter avec elle. Je connais toute la faiblesse de ma voix dans une pareille occasion ; mais, quand elle feroit plus forte, je sais qu'elle aurait encore de la peine à se faire entendre dans le concert de louanges que la République des Lettres a commencé pour M. l'Abbé de Dangeau, dans celui qu'elle vous prépare, et que la postérité continuera : car l'immortalité est due à tous ceux qui travaillent à augmenter la gloire des Lettres.

L'Académicien dont nous regrettons la perte, était d'une illustre et ancienne Maison, où le bel esprit et les sciences font héréditaires depuis plus de six cents ans ; où elles se font toujours

communiquées avec le fang, cultivées et augmentées par les exemples.

Il fut d'abord connu dans le monde sous le nom de Marquis de Courcillon, et Envoyé par le Roi en Suède et en Pologne, où il eut l'honneur de suivre le grand Sobieski à la guerre.

L'Hérésie des siècles étant devenue la Religion de ses Peres, il crut apercevoir dans cette profane nouveauté des précipices que la prévention de l'éducation lui avait jusqu'alors cachés ; et travaillant à éclaircir ses doutes, il eut des Conférences avec la plupart des Docteurs de l'Europe. M. l'Abbé Bossuet qui fut depuis Evêque de Meaux, arracha le bandeau fatal qui fermait ses yeux à la vérité ; il lui fit voir dans son Livre admirable, *de l'Exposition de la Doctrine catholique*, qu'il composa à son sujet, ces sources anciennes et pures que Jésus-Christ a laissées à son Église, pour y puiser avec sûreté les eaux d'une doctrine salutaire ; et ayant porté la lumière dans son esprit et dans son cœur, il le conduisit au pied des Autels faire un sacrifice de ses erreurs.

Cet illustre Académicien était Doyen de cette Compagnie ; il avait connu ceux qui présidèrent à sa naissance ; il avait, pour ainsi dire, reçu d'eux les prémices de l'esprit Académique ; et il nous répétait souvent ce qu'avoient pensé et dit ces grands hommes, qui ont été nos premiers maîtres, et qui nous ont laissé des règles et des exemples de bien parler et de bien écrire.

Il savait fi parfaitement l'Histoire, la Chronologie, la Géographie et les différentes Langues de l'Europe, qu'on eût dit qu'il était de tous les siècles et de tous les pays. Il avait même inventé des méthodes particulières pour en faciliter les connaissances. C'était un de ces génies, qui trouvent tout en eux-mêmes, qui ne s'instruisent que par leurs propres réflexions ; qui imaginent et qui perfectionnent, qui ne suivent pas les règles, mais qui les font.

Monsieur l'Abbé de Dangeau avoir examiné avec foin les

convenances et les rapports que les lettres, les syllabes, les mots et les expressions, de notre Langue ont ensemble ; et il s'étoit fait une étude particulière de porter à sa dernière perfection la pureté de la Langue que nous parlons.

C'est aussi, Monsieur, ce que tout Académicien doit faire pour répondre aux vues de notre illustre Fondateur, dont le nom seul porte dans tous les esprits l'estime et l'admiration, et dont l'éloge commencé tant de fois est toujours demeuré imparfait. ARMAND, ce Ministre immortel, qui possédait le grand art de rendre les Etats heureux florissans ; qui travaillait avec tant de sagesse pour le bonheur de sa Nation et pour la gloire de son Roi, travaillait en même tems pour la sienne, en formant l'établissement de l'Académie, et en donnant des principes et des Lois pour parler, comme il en donnait pour gouverner : et fi nous commençons à nous persuader qu'il est encore quelque âme privilégiée, qui puisse partager avec le Cardinal de Richelieu la gloire des grandes actions qu'il a opérées dans le ministère ; du moins, et nous devons l'avouer, personne ne pourra partager la gloire qu'il mérite pour ce qu'il a fait en faveur de la Langue Française, et pour la rendre capable de la plus haute éloquence.

Les Langues n'ont été inventées que pour exprimer les conceptions de l'esprit ; et chaque Langue est un art particulier de rendre ces conceptions sensibles.

La Langue Française a eu ses différents âges ; elle a été long-tems dans les faiblesses de l'enfance, avant que d'être dans sa maturité et dans sa force. Ce n'étoit dans son origine qu'un Latin corrompu, qu'un jargon rustique, et dont la barbarie subsista avec celle des mœurs pendant plusieurs siècles.

Elle se purifia et s'embellit dans les fuites : mais telle est la destinée des Langues, qu'elles n'arrivent jamais à leur entière perfection, que sous le règne de certains Princes qui font l'étonnement et l'honneur de leur siècle ; et qui préparent à la postérité par le tableau de leurs vertus de grands exemples à imiter.

La Langue Grecque ne fut florissante que du tems de

PHILIPPE ; la Langue Latine que fous le règne d'AUGUSTE, et la Langue Françoisè n'est arrivée à son degré de maturité et de perfection que fous celui de LOUIS LE GRAND.

Comme il avait fait d'aussi belles choses que PHILIPPE et qu'Auguste, il est vrai, Monsieur, que nos Orateurs, nos Poètes et nos Historiens s'appliquèrent à former des pensées dignes d'un Règne si fécond en merveilles, et à trouver des termes dignes des pensées.

Les beautés, les richesses de notre Langue font les fruits de ce zèle et de cette noble émulation. Quelle majesté ? quelle pureté ? quelle abondance ne fallait-il pas pour décrire les vertus pacifiques, morales et militaires de LOUIS ? Son Règne a perfectionné notre Langue, l'a fixée, et la rendu feule capable de transmettre à la postérité les actions des plus grands Princes.

La Langue Françoisè dans le degré d'élégance, de précision, de force et de délicatesse, où elle est présentement, a tout ensemble et la majesté de la Langue Latine, et la douceur de la Langue Grecque.

Elle est déjà la Langue de toute l'Europe vous venez de nous en donner des preuves certaines : elle n'est pas encore celle de tous les peuples, mais elle mérite de l'être ; elle n'a plus rien à craindre de l'usage, ce tyran des Langues ; et elle a tout à espérer de la protection d'un JEUNE ROI, qui porte avec lui les présages d'un règne heureux ; qui est assisté des conseils d'un Prince protecteur né des belles Lettres et des Sciences ; et qui rempli de grandes maximes et de grands principes pour sa conduite et celle de son Etat, par des guides également éclairés et fidèles, devient tous les jours par son goût et par ses lumières le juge de nos Ouvrages.

Comme vous partagez avec nous, Monsieur, l'honneur de sa protection, vous devez aussi partager la reconnaissance que nous lui devons. Venez nous communiquer vos lumières et profiter des nôtres ; venez nous montrer ces qualités que nous admirons en vous depuis si long-tems ; un amour, un goût pour les belles Lettres ; une éloquence naturelle, qui plaît d'autant plus

qu'il y a moins d'art ; une conception vive pour les matières les plus élevées ; une facilité merveilleuse pour les exprimer, une heureuse abondance de raisons et de paroles pour persuader ; une assiduité au travail, et fi je l'ose dire, une avidité à remplir les devoirs d'Homme de Lettres et de Magistrat.

Tous ces talents étaient déjà connus du public, lorsque vous entrâtes au Grand Conseil ; et ils vous acquirent cette première fleur de réputation, dont l'odeur est si douce et si flatteuse. Votre amour pour la vérité, votre protection décidée pour les malheureux, et votre zèle reconnu pour la justice nous parurent de sûrs présages d'une élévation prochaine.

La connaissance la plus importante et la plus nécessaire aux Princes et à ces grands Hommes à qui la Providence a confié le gouvernement des Etats, c'est de bien choisir les personnes qu'ils appellent aux premières places ; car ceux qui distribuent les honneurs et la fortune, doivent connaître la vertu : et comme vous aviez fait remarquer en vous des qualités qui ne se trouvent guère ensemble ; un génie éclairé, judicieux, actif et également propre pour les sciences et pour les affaires il était juste que l'on vous vît dans une de ces places, qui ne se doivent donner qu'à la réputation et au mérite, et qui n'offrent souvent d'autre récompense que la gloire de bien faire.

Vous fûtes nommé Ambassadeur en Hollande, et ensuite Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai. Quel emploi plus noble et plus glorieux pour un sujet que d'être chargé des intérêts de son Roi ! que d'entrer dans ses desseins les plus secrets et les plus utiles à sa patrie !

Vous avez rempli avec capacité et avec applaudissement ces places honorables ; une facilité de mœurs qui s'accommode à tout, un air doux et insinuant vous ont attiré la considération et la confiance de tous ceux avec qui vous avez eu à traiter. Je ne sais quoi d'affable et de naturel répandu dans vos actions et sur votre personne leur annonçait un caractère de vérité. La noblesse de votre âme leur paraissait peinte en quelque façon dans la noble simplicité de vos discours, et vous ne les persuadiez pas moins

par l'opinion qu'ils avoient de votre probité, que par l'estime qu'ils faisaient de votre savoir.

Ce font toutes ces qualités extraordinaires qui ont déterminé le Roi à vous rappeler auprès de lui, et à vous donner une des Charges du Royaume, qui demande le plus de capacité et de prudence : quelque satisfaction que Sa Majesté ait des services de Monsieur le Garde des Sceaux, elle n'a considéré que votre mérite personnel, en vous nommant Secrétaire d'Etat de la Marine ; dans les autres occasions elle a répandu ses grâces sur ce sage Magistrat ; mais aujourd'hui elle a jugé par les services que vous lui aviez rendus, de ceux que vous pouviez lui rendre.

La dignité de Garde des Sceaux, la Charge de Secrétaire d'Etat font des preuves du mérite et des marques d'honneur, dont l'Académie connaît tout le prix ; mais comme elle n'envisage dans les sujets qu'elle choisit que la gloire des Lettres, et qu'elle trouve en vous, Monsieur, tous les talents acquis et naturels, qui forment une éloquence véritable et solide ; nous vous exhortons, nous vous prions d'interrompre quelquefois les fonctions les plus éclatantes de votre Charge, pour venir ici passer avec nous quelques moments tranquilles dans un doux et mutuel commerce de l'esprit et de la raison.